

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2013
N° appel à candidatures :	2013 - S21
Publication :	Publication le : 11/02/2013
Etablissement :	UNIVERSITE PARIS 10 (NANTERRE)
Lieu d'exercice des fonctions :	
Section1 :	21 - Histoire, civilisation, archéol. et art des mondes anciens et ...
Date d'ouverture des candidatures :	11/02/2013
Date de clôture des candidatures :	11/03/2013
Date de dernière mise à jour :	12/02/2013

Contacts et adresses correspondance :

Contact pédagogique et scientifique :

Contact administratif:	DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES
N° de téléphone:	01 40 97 58 32 01 40 97 58 73
N° de fax:	01 40 97 47 98
E-mail:	soleil-ater@u-paris10.fr

Dossier à envoyer à : Les candidats doivent s'inscrire et déposer leur dossier exclusivement via SOLEIL.
, Cf. lien ci-dessous.

Dossier à déposer sur l'application : <https://soleil.u-paris10.fr/>

Spécifications générales de cet appel à candidatures :

Profil appel à candidatures : Des postes d'ATER de 21ème section sont à pourvoir à compter du 1er septembre 2013 à l'Université Paris Ouest - Nanterre la Défense.

Job profile : Ancient history, Archeology

Champs de recherche EURAXESS : Ancient history - History
Archaeology - History

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2013
N° appel à candidatures :	2013 - S21
Etablissement :	UNIVERSITE PARIS 10 (NANTERRE)

Spécifications détaillées de cet appel à candidatures :

INSCRIPTION ET DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

L'Université Paris Ouest – Nanterre la Défense dispose de sa propre application pour le recrutement des ATER. Il n'est donc pas utile de s'inscrire sur GALAXIE.

Les candidats doivent s'inscrire exclusivement via l'application SOLEIL, et déposer les pièces de leur dossier sur support électronique, via cette même application.

L'adresse est la suivante : <https://soleil.u-paris10.fr/>

Les candidats sont invités à prendre connaissance du Guide utilisateur SOLEIL-ATER.

L'inscription et le dépôt des dossiers s'effectuent du 11 février 2013 au 11 mars 2013.

- Toute inscription effectuée ou document déposé par une autre voie que l'application SOLEIL sera irrecevable.
- Toute inscription effectuée ou document déposé au-delà du 11 mars 2013 sera irrecevable.
- Tout dossier incomplet au-delà du 11 mars 2013 rendra la candidature irrecevable.

ATTENTION : Pour le dépôt des pièces du dossier sur SOLEIL

=> Les formats de document autorisés sont les suivants :

- Microsoft Word (format .doc)
- Microsoft Excel (format .xls)
- Open Office (formats .odt ou .ods)
- Adobe (format .pdf)

Les fichiers au format image ou zip ne peuvent être déposés.

=> La taille de chaque pièce est limitée à 2 Mo.

Afin d'éviter toute surcharge du serveur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas attendre le dernier jour pour procéder à leur inscription et au dépôt de leur dossier sur SOLEIL.